

TARIFS EPLEFPA de Haute-Corrèze
Conseil d'Administration 25 juin 2024
Applicable au 1er septembre 2024

Conformément à la délibération du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine relative à la fixation des tarifs de restauration et d'hébergement pour 2024, les tarifs votés par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine concernant l'enseignement agricole pour l'académie de Limoges, sont les suivants :

LYCEE HENRI QUEUILLE

ELEVES DU SECONDAIRES

TARIFS

Pour information, ces tarifs se traduisent au lycée Henri Queuille de la façon suivante étant entendu que ces tarifs tiennent compte des déductions faites des périodes de stage :

ELEVES DU SECONDAIRE															
CLASSE	REGIME	TOTAL ANNUUEL	Pensions			Participation restauration + heb				Frais divers					
			Total pension	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	Total restauration + heb	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	Assurance	Total frais administratif	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
Seconde générale	Externe	162 €					95 €	40 €	32 €	23 €	7 €	60 €	20 €	20 €	20 €
	Demi pension 5 j	717 €	580	246 €	194 €	140 €	70 €	30 €	23 €	17 €	7 €	60 €	20 €	20 €	20 €
	Interne 5 jours	1 611 €	1544	655 €	515 €	374 €					7 €	60 €	20 €	20 €	20 €
	Interne 7 jours	1 939 €	1872	794 €	624 €	454 €					7 €	60 €	20 €	20 €	20 €
Seconde professionnelle	Externe	274 €					180 €	79 €	62 €	39 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Demi pension 5 j	763 €	569 €	249 €	195 €	125 €	100 €	44 €	34 €	22 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 5 jours	1 610 €	1 516 €	663 €	521 €	332 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 7 jours	1 930 €	1 836 €	803 €	631 €	402 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
Première professionnelle	Externe	274 €					180 €	79 €	79 €	22 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Demi pension 5 j	690 €	496	218 €	218 €	60 €	100 €	44 €	44 €	12 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 5 jours	1 415 €	1321	581 €	581 €	159 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 7 jours	1 684 €	1590	700 €	700 €	190 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
Terminale professionnelle	Externe	274 €					180 €	76 €	49 €	55 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Demi pension 5 j	774 €	580 €	246 €	158 €	176 €	100 €	42 €	28 €	30 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 5 jours	1 638 €	1 544 €	655 €	421 €	468 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 7 jours	1 966 €	1 872 €	795 €	510 €	567 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
Première STAV	Externe	194 €					100 €	44 €	34 €	22 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Demi pension 5 j	733 €	569 €	249 €	196 €	124 €	70 €	31 €	24 €	15 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 5 jours	1 610 €	1 516 €	663 €	521 €	332 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 7 jours	1 930 €	1 836 €	803 €	631 €	402 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
Terminale STAV	Externe	194 €					100 €	40 €	31 €	29 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Demi pension 5 j	764 €	600	240 €	188 €	172 €	70 €	28 €	22 €	20 €	7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 5 jours	1 694 €	1600	640 €	503 €	457 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €
	Interne 7 jours	2 036 €	1942	777 €	610 €	555 €					7 €	87 €	29 €	29 €	29 €

Concernant les internes 5J souhaitant être accueilli le dimanche soir, un forfait de 130,00€ sera demandé à la famille (soit 1er trimestre : 50,00€, 2ème trimestre : 50€ et 3ème trimestre 30,00€)

Remise d'ordre

Lorsqu'un étudiant est absent de l'établissement, il peut obtenir une remise d'ordre :

- À 100% de sa pension et de la participation restauration et hébergement pour sorties scolaires pour :
 - * démission (date à compter de la réception du courrier par l'établissement)
 - * changement d'établissement
 - * exclusion définitive pour mesure disciplinaire
 - * autre motif d'arrêt de scolarité à titre impérieux (motif et date validés par la Direction)
- À 60 % de sa pension pour :
 - * maladie au-delà de 2 semaines consécutives sur présentation d'un certificat médical

Remarques diverses :

En stage individuel, les repas, hébergement et transport sont à la charge des familles.

Tout changement de régime en cours d'année doit être anticipé et validé par la Direction. Tout trimestre entamé est du.

Les tarifs tiennent compte des périodes de stages.

(pas de remise d'ordre pour stage – ni sur la pension, ni sur la participation restauration et hébergement pour sortie scolaire, ni sur les frais divers obligatoires).

Frais divers :

Assurance (Responsabilité Civile Stage) : 7,00€ (facturée au 1er trimestre de l'année scolaire)

Frais administratifs : 60€ pour les secondes générales (cours photocopiés, reliure rapport de stage, ...)

Frais administratifs : 87€ pour les secondaires (cours photocopiés, reliure rapport de stage, ...)

Une carte de self est fourni aux apprenants a la rentrée scolaire. En cas de perte de la carte, cette dernière sera facturée 5€ et à la troisième perte, la carte de self sera facturée 15€

Frais divers optionnels :

Transport effectué par l'établissement : vers Mauriac ou Egletons 4.05 € aller ou retour (8.10 aller/retour).

Code photocopies (rapport de stage et photocopies personnelles) étant entendu que chaque compte est pré-abondé par l'établissement pour un montant de 10 € :

- o Numérisations : gratuites
- o 0,10 € photocopies noires et blancs feuille A4
- o 0,30 € photocopies couleurs feuille A4
- o 0,20 € photocopies noires et blancs feuille A3

TARIFS

Pour information, ces tarifs se traduisent au lycée Henri Queuille de la façon suivante étant entendu que ces tarifs tiennent compte des déductions faites des périodes

ELEVES DU SUPERIEUR															
CLASSE	REGIME		Pensions				Participation restauration + heb				Frais divers				
			Total pension	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	Total restauration + heb	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	Assurance	Total frais administratif	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
DATR 1	Externe	228 €					110 €	53 €	42 €	15 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Demi pension 5 j	827 €	644 €	311 €	244 €	89 €	65 €	31 €	25 €	9 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Interne externé	1 666 €	1 548 €	747 €	587 €	214 €					7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
DATR 2	Externe	228 €					110 €	44 €	33 €	33 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Demi pension 5 j	877 €	694 €	274 €	210 €	210 €	65 €	25 €	20 €	20 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Interne externé	1 786 €	1 668 €	656 €	506 €	506 €					7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
DATR en 1 an	Externe	228 €					110 €	46 €	32 €	32 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Demi pension 5 j	852 €	669 €	281 €	194 €	194 €	65 €	27 €	19 €	19 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Interne externé	1 726 €	1 608 €	674 €	467 €	467 €					7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
GPN 1	Externe	318 €					200 €	97 €	75 €	28 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Demi pension 5 j	862 €	644 €	311 €	244 €	89 €	100 €	48 €	38 €	14 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Interne externé	1 666 €	1 548 €	747 €	587 €	214 €					7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
GPN 2	Externe	318 €					200 €	80 €	63 €	57 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Demi pension 5 j	937 €	719 €	288 €	226 €	205 €	100 €	40 €	31 €	29 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Interne externé	1 847 €	1 729 €	691 €	543 €	495 €					7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
Bachelor stage mai à août	Externe	228 €					110 €	62 €	43 €	5 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Demi pension 5 j	751 €	568 €	321 €	222 €	25 €	65 €	37 €	25 €	3 €	7 €	111 €	37 €	37 €	37 €
	Interne externé	1 485 €	1 367 €	773 €	535 €	59 €					7 €	111 €	37 €	37 €	37 €

Le choix de la résidence comme logement implique que l'étudiant s'engage à choisir entre le régime de demi-pensionnaire ou d'interne-externé.

Remise d'ordre

Lorsqu'un étudiant est absent de l'établissement, il peut obtenir une remise d'ordre :

- À 100% de sa pension et de la participation restauration et hébergement pour sorties scolaires pour :
 - * démission (date à compter de la réception du courrier par l'établissement)
 - * changement d'établissement
 - * exclusion définitive pour mesure disciplinaire
 - * autre motif d'arrêt de scolarité à titre impérieux (motif et date validés par la Direction)
- À 60 % de sa pension pour :
 - * maladie au-delà de 2 semaines consécutives sur présentation d'un certificat médical

Remarques diverses :

En stage individuel, les repas, hébergement et transport sont à la charge des familles.

L'élève ou l'étudiant a 30 jours après la rentrée scolaire pour changer de régime si son choix initial ne lui convient plus. Au-delà de cette date le choix est définitif pour toute l'année scolaire.

Tout changement de régime en cours d'année doit être anticipé et validé par la Direction. Tout trimestre entamé est du.

Les tarifs tiennent compte des périodes de stages.

(pas de remise d'ordre pour stage – ni sur la pension, ni sur la participation restauration et hébergement pour sortie scolaire, ni sur les frais divers obligatoires).

Frais divers :

Assurance (Responsabilité Civile Stage) : 7,00€ (facturée au 1er trimestre de l'année scolaire)

Frais administratifs : 111,00€ pour les BTS (cours photocopiés, reliure rapport de stage, ...)

Une carte de self est fourni aux apprenants a la rentrée scolaire. En cas de perte de la carte, cette dernière sera facturée 5€ et à la troisième perte, la carte de self sera facturée 15€

Frais divers optionnels :

Transport effectué par l'établissement : vers Mauriac ou Egletons 4.05 € aller ou retour (8.10 aller/retour).

Code photocopies (rapport de stage et photocopies personnelles) étant entendu que chaque compte est pré-abondé par l'établissement pour un montant de 10 € :

- o Numérisations : gratuites
- o 0,10 € photocopies noires et blancs feuille A4
- o 0,30 € photocopies couleurs feuille A4
- o 0,20 € photocopies noires et blancs feuille A3
- o 0,50 € photocopies couleurs feuille A3

RESIDENCE ETUDIANTES DE NEUVIC

	Loyer de base + charges de viabilisation et d'entretien	APL
Chambres individuelles : 299€	Loyer : 254,00€ Charges : 45,00€	Les montants des APL sont différents selon si vous êtes boursiers ou non boursiers Les APL seront déduit du montant du loyer. Les APL sont perçus par l'établissement. La demande doit être faite par l'étudiant
Chambre à deux : 200,00€ par personne	Loyer : 170,00€ par personne Charges : 30,00€ par personne	

Durée du bail : bail de 9 ou 10 mois (septembre à mai la 1ère année car les étudiants sont en stage en juin et septembre à juin la 2ème année).

Les étudiants peuvent prétendre à l'APL. Les ressources à prendre en considération sont celles de l'étudiant qu'il fasse partie ou non du foyer fiscal. Il est à noter que l'APL supprime les prestations familiales pour l'enfant concerné. Elle diminue ou supprime l'APL des parents. Le montant de l'APL viendra en déduction du loyer sauf pour le mois de demande du dossier. Ainsi, septembre est à payer en totalité pour les nouveaux allocataires.

Il est possible de louer un petit frigo pour 8€/mois

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées au dimensionnement des cuisines en résidence, pour prétendre à la location d'une chambre, l'étudiant s'engage à choisir entre le régime de demi-pensionnaire ou d'interne-externé.

